Prestations et honoraires



Honoraires de transaction (achat-vente)

Appartement, immeuble, terrain, maison (sur la base d'un mandat simple)

-	0 € à 60 000 €	10% TTC
-	60 001 € à 100 000 €	8% TTC
-	100 001 € à 140 000 €	7 % TTC
-	140 001 € à 200 000 €	6 % TTC
-	200 001 € à 300 000 €	5 % TTC
-	300 001 € à 400 000 €	4% TTC
-	Minimum de perception	5000 € TTC
-	Excédent 400 001 € entre 5% et 10 % TTC en fonction de la c tâches administratives à gérer.	omplexité du dossier et des
-	Minimum de perception	5000 €

Avis de valeur 250€ TTC

Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente public.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion sont de 8% HT, soit 9,6% TTC (TVA 20%) du montant du loyer hors charges.

Assurance loyers impayés

2,5% du loyer avec charges locatives comprises.

Honoraires de location

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989.

Lorsque la location aura été effectivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible, à l'exception des honoraires de l'état des lieux qui ne seront dus qu'à compter de la réalisation de cette prestation. Le mandataire aura droit aux honoraires TTC suivants :

- Honoraires de visite, constitution dossier du locataire et rédaction du bail : 8 €/m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m² TTC

NOVELIO IMMOBILIER

100A Rue nationale – 57350 - STIRING WENDEL - Tél. 03 87 88 71 28 www.novelio-immobilier.fr

Garantie Transaction à hauteur de 120 000 € souscrite auprès de GALIAN 89 Rue La Boétie 75008 Paris – adhérent FNAIM n° 908984
Cartes professionnelles Transactions sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 5704 2016 000 014 300 délivrée par CCI METZ
Type société SARL au capital de 1000 € - Siren 823 517 727, RCS SARREGUEMINES 823 517 727 – TVA intracommunautaire : FR53823517727